

Travaux publics et Services gouvernementaux

Government Services Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -**PWGSC**

Voir dans le document/

See herein

NA

Québec

NA

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution TPSGC/PWGSC 601-1550, Avenue d'Estimauville Québec

Québec G1J 0C7

Title - Sujet Services d'analystes en réclamation			
Title - Sujet Scrvices d'alialysic	s en reciamation		
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.	
EF245-210343/A		002	
Client Reference No N° de référence du client		Date	
EF245-210343		2021-04-06	
GETS Reference No N° de référence de SEAG			
PW-\$QCL-054-18119			
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS		No./N° VME	
QCL-0-43117 (054)			
Solicitation Closes - L'invitation prend fin			
at - à 02:00 PM	Eastern Daylight Saving Time EDT		
on - le 2021-04-13 Heure Avancée de l'Est HAE			
F.O.B F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes			
Plant-Usine: ☐ Destination: ☐ Other-Autre: ✓			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer ld - ld de l'acheteur
Boisclair, Daniel			qc1054
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX
(418) 571-8051 ()		()	-
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

de l'entrepreneur
n on behalf of Vendor/Firm
gner au nom du fournisseur/
tères d'imprimerie)
Date

Delivery Offered - Livraison proposée



 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EF245-210343/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EF245-210343 \mbox{N}° de la modif - Amd. No. 002 File No. - \mbox{N}° du dossier QCL-0-43117

ld de l'acheteur - Buyer ID $QCL054 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Titre : Services d'analystes en réclamation

MODIFICATION 002

Répondre aux questions de l'industrie.

Demande de renseignements - en période de soumission - Clause #2.4

Afin d'assurer l'uniformité et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, les demandes de renseignements importantes reçues, ainsi que les réponses à ces demandes, seront fournies simultanément à tous les soumissionnaires qui auront reçu la demande de soumissions, sans que le nom de l'auteur des demandes de renseignements soit mentionné.

Voici les questions que nous avons reçues :

Question #2: À la Pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères techniques, section 1. Critères techniques obligatoires, critère CTO-2, 2.1, pourriez-vous clarifier comment nous devons interpréter la période de 24 mois stipulés dans ce critère? Est-ce que la période de 24 mois s'applique à la période de réalisation du projet ou à la période de réalisation du mandat ?

Réponse #2 : La période de 24 mois s'applique à la période de réalisation d'un mandat de services d'expert-conseil dans le domaine d'analyse de réclamation, pour un mandat en cours de réalisation. Cependant, prendre note que cette période est réduite à 12 mois, tel que précisé dans cette modification 002.

Cette demande de proposition est modifiée comme suit :

1) À la Pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères Techniques, section 1. Critères techniques obligatoires, sous CTO-2 – Analyste en réclamation – Supérieur :

SUPPRIMER:

Supprimer le critère obligatoire 2.1 en entier

REMPLACER PAR:

Le candidat proposé doit avoir collaboré et fourni des services d'expert-conseil dans le domaine de l'analyse de réclamation sur au moins cinq (5) *projets immobilier de construction** au cours des cinq (5) dernières années, que lesdits services soient complétés ou qu'ils soient en cours depuis plus de douze (12) mois.

Afin de démontrer qu'il respecte le présent critère :

- a) Le soumissionnaire doit fournir un résumé de chaque projet, y compris :
 - i. la valeur du projet;
 - ii. la période du projet (date de début et de fin; format MM/AAAA);
 - iii. la période de participation (date de début et de fin; format MM/AAAA);
 - iv. une description des travaux
- * On entend par *projet immobilier de construction*, un projet institutionnel d'une valeur d'au moins 5,000,000.00 \$ (taxes non comprises).

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS